ILS EN PARLENT LE MIEUX

LES USAGERS

«Le CPH m'a permis de comprendre comment fonctionne le droit en France pour le travail, le logement afin de bien vivre dans le pays.»

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

«On accompagne les résidents dans la découverte et la compréhension du logement en France ainsi que dans la préparation à la sortie du CPH.»

L'ENCADREMENT

«L'intégration est un processus qui se réalise par étapes. Le CPH peut offrir un pallier pour mieux aider les réfugiés à franchir ces étapes, tant sur le plan du logement, de l'emploi que de la vie quotidienne.»

NOUS CONTACTER

Centre Provisoire
d'Hébergement (CPH)
95, rue de Fougeras
87280 LIMOGES

05.55.34.70.44
secretariat.cada@arsl.eu

ARSL
Siège Social
8, rue Boileau - 1er étage
87350 PANAZOL
www.arsl.eu

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

ARSL
La solidarité au coeur des territoires

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT (CPH)

HÉBERGER ET GARANTIR UNE INTÉGRATION DURABLE DES RÉFUGIÉS DANS LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

©LA CIMADE

www.arsl.eu

©amisep.fr

L'ASSOCIATION ARSL

L'ARSL est une association loi 1901 qui vise à lutter contre toutes les formes d'exclusions, dans ce cadre, elle intervient auprès de différents publics : personnes sans domicile fixe, personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale, personnes victimes de violences, mineurs non accompagnés, jeunes placés sous protection de l'enfance, demandeurs d'asile, personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

Organisée en deux pôles d'activités, le pôle urgence insertion et le pôle citoyenneté avenir, l'ARSL est forte de son expérience depuis sa création en 1961. Les professionnels de l'ARSL interviennent au près de plus de 6000 personnes chaque année et leur offre un accompagnement digne.

LE CPH

Depuis 2018, le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) accueille les Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) les plus vulnérables et les plus éloignés de l'autonomie, sans solution d'hébergement. L'équipe éducative pluridisciplinaire du CPH les accompagne en vue d'une intégration réussie et durable.
Le service assure un accompagnement global vers l'autonomie en lien avec :

- l'accès aux droits,
- la construction d'un projet professionnel ou de formation,
- l'approche d'un logement autonome,
- les aspects de la vie quotidienne.

SES VALEURS

LE RESPECT
L'accueil de chaque personne dans le respect de sa langue et de sa culture.

LA SOLIDARITÉ
Le développement régulier du réseau partenarial associatif sur le territoire.

CITOYENNETÉ
La considération de la singularité de chacun et l'adaptation à chaque situation.

LES ACTEURS

- Les acteurs des institutions administratives et juridiques.
- Les acteurs du soin et de la santé mentale.
- Les acteurs du secteur associatif et de la solidarité.
- Les acteurs de l'insertion professionnelle et de la formation.
- Les acteurs de la location immobilière (bailleurs privés).

©Oleksandr P sur Pexels.fr

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les personnes Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI).

L'ACCUEIL ET L'HÉBERGEMENT

Accueillir les bénéficiaires sur des lieux d'hébergement collectif à Limoges et sa proche agglomération.

Proposer aux familles des logements en cohabitation ou en bail glissant.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF ET MÉDICAL

Assurer un accès et un maintien des droits.

Permettre une prise en charge médicale et un suivi psychologique, si besoin.

Soutenir la parentalité à travers des ateliers.

Ouvrir l'accès vers une nouvelle culture et en comprendre les codes.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN PROJET PROFESSIONNEL

Définir un projet permettant une insertion professionnelle adaptée, que ce soit en matière d'emploi ou de formation.

L'ACCÈS AU LOGEMENT

Comprendre les démarches liées à l'accès et au maintien dans un logement autonome.

Rechercher une solution de logement ou d'hébergement adapté.

Co-construire avec le référent logement son projet locatif.